

L'entreprise est en crise dans un secteur certes en difficulté mais pourquoi Aubin s'en sort aussi mal alors que d'autres arrivent à tirer bien mieux leur « épingle du jeu » ? Ne sommes nous pas sur le chemin de celles qui ont disparu ?

Petit rappel historique de ces vingt dernières années.

Après plus d'un siècle d'existence l'entreprise est vendue à CPI par la dernière génération de la famille AUBIN qui baisse les bras et surtout capitalise ainsi à son seul profit une entreprise reçue en héritage.

Après quelques années de gestion peu glorieuse par CPI, sans projet, sans investissement, l'entreprise est donnée par CPI à un cadre de l'Imprimerie IME. Non seulement elle est donnée mais en plus un chèque de 4 millions d'euros accompagne cette cession évitant ainsi en 2013 un plan social coûteux.

Le plan de reprise annonçait une montée en puissance pour arriver à 30 millions de chiffre d'affaires (valeur 2013), avec un développement sur le catalogue, le magazine et (encore et toujours) le catalogue ainsi qu'un démarchage auprès des collectivités et des appels d'offres. En matière d'emplois il était annoncé 2 embauches pour 3 départs.

Les 30 millions de chiffre d'affaires n'ont jamais été atteints.

L'effectif est tombé à 143 personnes avec un plan de licenciements en cours qui nous rapproche dangereusement de la taille critique de l'entreprise.

Certes des investissements ont eu lieu, mais quels investissements ?

6 millions d'euros, dans des choix pour certains contestables (plieuse grand format, module 8 pages, massicot), à mettre en regard des 11 millions d'euros investis pour la seule année 2018 par une imprimerie concurrente (3,7 millions à nouveau en 2020), pour n'en citer qu'une.

En 20 ans l'image d'AUBIN sur ses marchés s'est dégradée, son potentiel technique est vieillissant, pour ne pas dire obsolète par rapport à la concurrence devenue européenne, et ses capacités de production amoindries.

Certes la trésorerie de l'entreprise est saine mais alors pourquoi ne pas attendre le plan de relance annoncé pour les mois à venir avant de prendre des décisions de licenciements et recourir aux moyens légaux et conventionnels pour passer le cap de la crise ? Tous œuvrent pour préserver l'emploi ou tout au moins devrait œuvrer dans ce sens. Mais pas la direction d'AUBIN IMPRIMEUR.

Ce n'est pas d'un comptable dont l'entreprise a besoin mais d'un dirigeant d'entreprise !!!

Mais diriger une entreprise c'est aussi respecter ceux qui, au quotidien, y travaillent. Alors que les démarches R.S.E. (responsabilité sociétale et environnementale) sont de plus en plus exigées de la part des collectivités publiques mais aussi par les donneurs d'ordres et clients, cette exigence ne doit pas être qu'un discours de plus. Licencier une personne handicapée, engager un licenciement à l'encontre d'un salarié qui lutte à l'hôpital pour sa propre survie, c'est tout sauf respecter des valeurs humanistes que l'on est en droit d'attendre pour que la collectivité de travail et l'esprit qui doit animer celle-ci, reste efficace et performante.

Se servir d'un plan de licenciement pour tenter de décapiter les représentations syndicales participe aussi de choix stratégiques et porte gravement atteinte à cette collectivité du travail.

Alors oui et plus que jamais nous nous interrogeons sur l'avenir de l'entreprise et nous votons donc une motion de défiance vis-à-vis de la direction.

Pour autant nous n'entendons pas baisser les bras. Nous accompagnerons nos camarades licenciés et nous porterons haut et fort nos exigences. Pour cela le soutien et l'implication du plus grand nombre des salariés de l'entreprise est indispensable. Aujourd'hui ce sont eux et demain ce sera nous si on laisse faire.

Nous appelons les salariés de l'entreprise à renforcer les sections syndicales et à répondre massivement aux initiatives prises en commun.